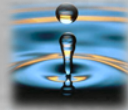




COPERNIC



EAU-B-V INFO

Juillet 2012
Numéro 5

**POUR MIEUX
GÉRER DE FAÇON
CONCERTÉE**

Bassin versant des Trois Lacs

COPERNIC signe deux ententes de bassin



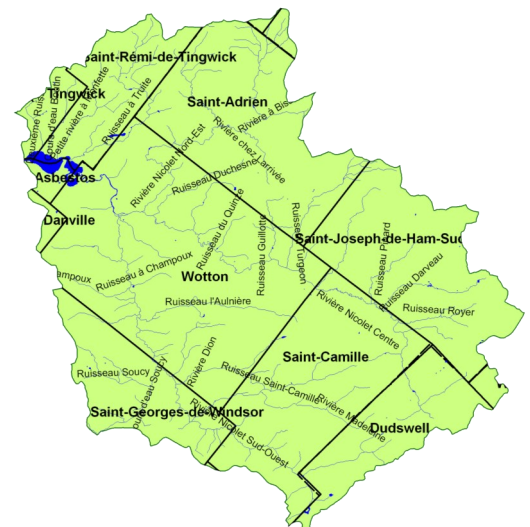
Réjean Guin, président de l'Association des résidents des Trois Lacs et Carol McDuff, président de COPERNIC, pour l'Élaboration du code de conduite des embarcations



Benoit Bourassa, maire de Saint-Camille, pour la Mise en valeur de la tourbière et des milieux humides

Table des matières

Mot de la chargée de projet.....	2
Code de conduite des embarcations motorisées.....	2
Suivi de la qualité de l'eau du ruisseau Saint-Camille en 2011.....	3
Y a de l'action dans l'eau à la MRC des Sources !.....	4
Aperçu du bassin versant de la Nicolet Sud-ouest avec Anouk de Coninck.....	5
Détermination de la ligne des hautes eaux.....	6
À venir dans les prochains mois.....	6



Pour plus de détails sur les actions liées à la Table de concertation du bassin versant des Trois Lacs : www.copernicinfo.gc.ca

Mot de la chargée de projet

Cette édition de l'Eau BV-Info des Trois Lacs vise à vous informer des diverses actions entamées ou annoncées pour l'été 2012 par les divers partenaires du bassin versant. Les actions pour améliorer la qualité de l'eau des Trois Lacs vont bon train encore cette année.

En novembre 2011, COPERNIC signait deux ententes de bassin avec des partenaires assidus de la Table de concertation, soit l'Association des résidents des Trois Lacs et la municipalité de Saint-Camille. L'organisme entend bien appuyer ces deux partenaires dans la diffusion du code de conduite pour les embarcations à moteur ainsi que dans de la caractérisation de la tourbière de Saint-Camille.



Outre l'appui de nos partenaires d'ententes, COPERNIC a encore cette année participé à la distribution d'arbres organisée par le Plan d'action régional de lutte contre les cyanobactéries. Ce sont 4 200 arbres qui ont été distribués dans le bassin versant des Trois Lacs afin de revégétaliser les bandes riveraines.

Grâce à une subvention de Service Canada et aux appuis de l'Association des résidents des Trois Lacs et des municipalités de Tingwick et de St-Rémi-de-Tingwick, un ou une stagiaire sera engagé(e) afin de sensibiliser les résidents de ces deux municipalités en bordure des Trois Lacs. COPERNIC chapeautera son travail durant les mois de juillet et août.

Maintenant, je laisse place à nos partenaires qui vous informent des différentes actions qu'ils ont mis en place.

Manon Couture, Chargée de projet - Bassins versants

Gère tes vagues – L'Association des résidents des Trois Lacs élabore un code de conduite des embarcations motorisées

Depuis la dernière année, l'Association des résidents des Trois Lacs s'est dotée d'un Code de conduite des embarcations motorisées. Le but : favoriser la durabilité des effets du projet de restauration, protéger l'écosystème du lac et améliorer la qualité de vie et des loisirs.

Le code de conduite préconise de nombreuses mesures pour assurer la qualité de l'eau, pour réduire les chances de répandre des espèces envahissantes et pour diminuer l'effet du batillage* sur les berges. Il identifie également des zones sensibles et à éviter et rappelle les principes d'une cohabitation harmonieuse.

L'association est présentement en phase de diffusion de son code, alors n'hésitez pas à transmettre l'information.

Il est possible de consulter la brochure à l'adresse suivante :

http://www.copernicinfo.qc.ca/contenu/Projet_code_de_conduite_3Lacs.pdf



* **Batillage** : Déferlement des vagues de sillage d'un bateau contre la berge d'un cours d'eau (Larousse).

Suivi de la qualité de l'eau du ruisseau Saint-Camille en 2011

Le projet de suivi de la qualité de l'eau dans la ZIPP de la rivière Nicolet Sud-Ouest mesure la qualité de l'eau du ruisseau Saint-Camille, un sous-bassin versant agricole alimentant le lac des Trois-lacs via la rivière Nicolet Sud-ouest.



Ce projet, mené par le RAPPEL, est rendu possible grâce à la contribution financière du ministère de l'Alimentation, des Pêcheries et de l'Agriculture du Québec. Les caractéristiques du sous-bassin versant visé par l'étude (de moins de 4 000 ha et dont la superficie en culture ne dépasse pas 1 500 ha) et la précision de l'information disponible par la station de suivi, en font un territoire de prédilection pour la réalisation de projets concernant l'amélioration de la qualité de l'eau.

Installation de la station d'échantillonnage



Les mesures obtenues, telles que les valeurs de débits d'une grande précision, permettent de calculer les charges de matières en suspension du ruisseau. Même si les données recueillies ne peuvent littéralement s'appliquer à tous les sous-bassins versants qui alimentent les Trois-Lacs, le projet met en lumière leur influence sur la qualité de l'eau de la rivière Nicolet Sud-Ouest et des Trois Lacs.

Certains paramètres étudiés, principalement le phosphore total, la turbidité et les matières en suspension, sont très variables au cours de la période printanière. Cette variabilité s'accompagne de dépassements fréquents des critères de qualité de l'eau de surface, principalement lorsque le débit du ruisseau augmente rapidement.

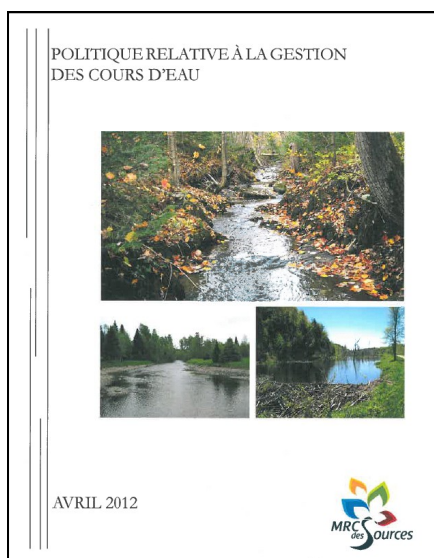
Par ailleurs, une forte relation entre le phosphore total et la turbidité a pu être mise en évidence. L'analyse des données recueillies au cours de la deuxième phase du projet permettra de valider cette tendance. Si tel est le cas, une évaluation de la charge en phosphore pourra être réalisée. Ainsi, ces données pourront être utilisées à titre comparatif dans le cadre d'aménagements, de suivi ou de projets pilotes à l'intérieur de ce sous-bassin versant. Le projet se poursuit encore cette année.

Résumé issu de :

Martel, J.-F. et N. Legault, 2012. *Suivi de la qualité de l'eau – rivière Nicolet Sud-Ouest, rapport d'étape*. Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la rivière Saint-François, Sherbrooke. 16 pages + annexes.

Y a de l'action dans l'eau à la MRC des Sources !

En avril dernier, la MRC des Sources adoptait sa nouvelle Politique de gestion de l'eau sur son territoire. Ayant reçu le mandat de la réécriture par le comité de gestion de l'eau de la MRC des Sources, la nouvelle Politique sert d'outil de référence et de guide à l'application des différents travaux en matière de gestion de l'eau pour les intervenants impliqués. De plus, la MRC des Sources dispose maintenant d'un outil juridique pour assumer la responsabilité de la gestion de cours d'eau sous sa compétence en vertu du régime de la Loi sur les compétences municipales (LCM).



Également, la MRC des Sources, via le fonds de développement régional pour la qualité de l'eau, lançait un premier appel de projets aux 7 municipalités qui la compose. Le comité de gestion de l'eau via la MRC a recommandé, à la Conférence régionale des élus de l'Estrie, deux beaux projets totalisant près de 42 000 \$ pour améliorer et préserver la qualité de l'eau sur son territoire.

Le deuxième appel de projets se fera à la mi-juillet pour les municipalités de la MRC des Sources afin de permettre l'investissement des sommes restantes, soit près de 50 000 \$. La totalité de l'investissement fait pour des actions afin d'améliorer la qualité de l'eau sur le territoire est répartie comme suit : 50 % provenant du FDR de la CRÉ de l'Estrie et 50 % du budget de la MRC des Sources.

Cet été avec son projet de Brigade verte, en partenariat avec le Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond, la MRC des Sources est venue donner un coup de main à COPERNIC en effectuant la distribution et la plantation d'arbres dans la municipalité de Saint-Camille. La formule fût un franc succès, une expérience à revivre l'an prochain avec les municipalités de la MRC.



Par la mise en place de son comité de gestion de l'eau à l'automne 2011, par l'adoption de la Politique de gestion de l'eau, la mise en place d'un budget pour la qualité de l'eau et son implication dans la RIRPTL avec le projet de dragage au lac des Trois-Lac pour une deuxième année, la MRC des Sources nage dans un tourbillon d'actions pour l'amélioration de la qualité de l'eau sur son territoire.

Afin de suivre ce courant de réalisation, au cours des prochains mois, la MRC des Sources travaillera l'élaboration d'un plan d'action pour la gestion de l'eau sur son territoire, ce qui lui permettra de cibler les interventions prioritaires à concrétiser pour continuer son travail de gestion dans l'amélioration de la qualité de l'eau.

Dominique Ratté, Chargée de projets, MRC des Sources



Aperçu du bassin versant de la rivière Nicolet Sud-ouest avec Anouk de Coninck

Cette année, dans le bassin versant de la Nicolet Sud-ouest en amont des trois lacs, la lutte à l'érosion se poursuit. Cette lutte passe par l'aménagement d'ouvrages hydro-agricoles lorsque l'écoulement de l'eau de surface des champs provoque des dégâts évidents, tels les ravines ou le transport en nappe de sédiments, ou encore, lorsque des voies d'eau préférentielles maintiennent une zone du champ humide en permanence. Les producteurs aménagent des systèmes de captage ou de canalisation de cette eau de surface par eux-mêmes ou font appel aux services des agronomes et des ingénieurs de la région pour choisir et dimensionner l'ouvrage hydro-agricole le plus adapté à la situation.

Dans beaucoup de cas, un changement de pratique culturale s'avère plus efficace qu'un ouvrage de drainage de surface pour lutter contre le transport des particules de sol vers les cours d'eau. Je pense entre autre, au labour ou au hersage dans le sens perpendiculaire à la pente ; il suffit parfois d'effectuer quelques passages de herse ou de semoir dans le sens perpendiculaire à la pente pour réussir à interrompre le ruissellement et permettre l'infiltration de l'eau dans le sol.

Afin d'éviter la compaction des sols et d'améliorer leur portance, un grand nombre de producteurs se sont intéressés au semis direct et l'ont expérimenté dans les champs de maïs ou de soya. Ceux qui obtenaient des résultats de rendement satisfaisant ont adoptés la technique, d'autres préfèrent continuer à travailler le sol, mais à de plus faibles profondeurs et, de préférence, seulement au printemps. Dans la culture du maïs, les résidus après récolte et la structure du sol sont ainsi maintenus intact pendant l'automne et l'hiver et cela contribue grandement à réduire l'érosion des sols.



Une autre technique de lutte à l'érosion prend force pour le cas du maïs, une culture qui laisse une grande surface de sol dénudé aussi bien pendant la saison de croissance qu'après la récolte ; c'est l'implantation du ray-grass, une graminée fourragère, dans les entre-rangs du maïs. Deux producteurs l'ont essayé dans le bassin versant de la rivière Nicolet Sud-ouest et deux autres vont l'expérimenter cette année. Les conseillers en agroenvironnement et aussi les représentants de semences et d'engrais de la région peuvent transmettre l'information nécessaire à l'implantation de cette pratique.

Dans les fossés agricoles à haut débit qui se jettent dans les cours d'eau, le transport des sédiments est amoindri par l'enrochement de la portion la plus inclinée et l'enrochement de son exutoire. Le décrochage des talus de ces

fossés de ferme peut être arrêté avec l'aplanissement de ses berges.

En ce qui concerne les cours d'eau eux-mêmes, la consolidation des berges par les végétaux peut s'effectuer naturellement avec le maintien d'une bande riveraine réglementaire, recommandée la plus large possible, sans intrants ni épandages. Elle peut également être techniquement encouragée par des conseillers du secteur public ou privé.

En bref, si le défi de l'implantation de plantes couvre-sol est relevé dans les champs en cultures annuelles (maïs, soya et céréales) et que les efforts de concertation et de transferts technologiques se poursuivent, la charge en sédiments de la région des trois lacs pourrait effectivement diminuer, c'est l'œuvre de tous et chacun.

En tant que coordonnatrice par intérim de la ZIPP 37, affiliée à la rivière Nicolet Sud-ouest, il me fait plaisir de participer à cet effort.

Anouk de Coninck, Coordonnatrice agricole du bassin versant de la rivière Nicolet Sud-ouest, Réseau Agriconseils

Détermination de la ligne des hautes eaux (LNHE)

Afin d'informer la population sur la localisation de la LNHE autour des Trois-Lacs et de la portion amont de la rivière Nicolet sud-ouest, des travaux ont été exécutés pour la délimiter. Elle est statuée à une cote d'élévation de 165,6 mètres, ce qui représente 2,1 mètres de plus que la cote d'étiage de 163,5 mètres, cote influencée par le seuil d'enrochement à l'exutoire du lac.

Des bornes d'identification de la LNHE ont été installées :

1. Club de chasse et pêche, entrée camping.
2. Descente publique, station pompage, Larochelle.
3. Au bout de la 15^e avenue près regard pluvial.
4. Descente publique, rue Pruneau, à côté Camping l'Oiseau bleu.
5. Rivière Nicolet sud-ouest, en bordure du fossé à gauche du pont du 6^e rang de Wotton lorsqu'on regarde dans le sens du courant.

* Des bornes seront installées en 2012 aux descentes publiques de Tingwick et Saint-Rémi-de-Tingwick.

Lorsque l'eau atteindra ces bornes, notamment lors des crues printanières, elle indiquera au même moment la localisation de la LNHE sur votre terrain. Selon la politique, c'est à partir de cet endroit que votre bande riveraine doit être revégétalisée sur une distance minimum de 10 mètres selon la pente du terrain. Toutefois, une ouverture en biais d'une largeur maximale de 5 mètres est prescrite pour l'accès au plan d'eau. Étant donné la vulnérabilité du lac Trois-Lacs et le développement accru sur ses rives, il est conseillé de planter des arbres, des arbustes et des herbacées sur la plus grande superficie de votre terrain et favoriser l'état naturel des rives par une présence abondante de végétaux sur les premiers dix mètres aux abords du lac, d'autant plus que la LNHE est très haute.

En règle générale, aucun aménagement ne devrait être situé dans la bande riveraine et encore moins en ce qui concerne l'implantation d'installations sanitaires (fosse septique, champ d'épuration) qui contribuent aux apports en contaminants au plan d'eau lorsqu'ils seront lessivés par les hautes eaux.

Extrait issu du bulletin d'information Inf'Eaux, mai 2012

À venir dans les prochains mois...

Barils récupérateurs d'eau de pluie

Il est présentement possible pour tous les citoyens de la MRC des Sources et de la MRC d'Arthabaska de participer à un tirage de barils de récupération d'eau de pluie grâce au Fonds ÉcoIGA. De nombreux barils au coût modique de 30\$ seront distribués en juillet prochain. Vous avez jusqu'au 15 ou 16 juillet 2012 pour vous inscrire à l'adresse suivante :

<http://www.jourdelaterre.org/category/touslesjours/1-fonds-eco-iga/distribution-baril-2012/>

Un onglet est aussi présent sur le site Internet de COPERNIC.

Bonne chance!



Réalisation : COPERNIC, 2012

Rédaction : Manon Couture

Conception EAU-BV-INFO : Jean-François Verrette

Collaborateurs : Dominique Ratté, Anouk de Coninck

**Corporation pour la promotion
de l'environnement de la rivière
Nicolet (COPERNIC)**

1000, rue Champoux
Saint-Albert (Québec) J0A 1E0

Tél. : 819 353-2121

Télec. : 819 353-2740

copernic@copernicinfo.qc.ca

www.copernicinfo.qc.ca